



Agence St Jean Des Vignes - 64 rue Saint Jean Des Vignes 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 46 63 09 - autoecole.chalon@gmail.com
SIRET : 842 557 340 000 10 - Agrément : E1807100100
Agence La Motte - 28 rue de la Motte 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 91 15 08 - autoecolechalonlamotte@outlook.com
SIRET : 842 557 340 000 36 - Agrément : E2307100030
Agence Chagny - 6 rue de la Boutière 71150 CHAGNY
03 85 91 29 26 - autoecolechagny@outlook.com
SIRET : 842 557 340 000 28 - Agrément : E1807100110

Formation Traditionnelle Permis B en BVA

(BVA = Boîte Vitesses Automatique)

Forfait BVA « Mini » pour ceux qui ont déjà le code : 990 € ttc

Possibilité de paiement en 3 fois sans frais

- Frais de gestion et suivi élève
- Livret d'apprentissage numérique (incluant votre planning en ligne)
- Livre de vérifications intérieures/extérieures et premiers secours
- Formation pratique à la conduite :
 - 4 leçons de préparation à la conduite sur simulateur agréé d'état
 - 13 leçons de conduite en voiture boîte automatique dispensées en VW Golf 8 DSG
 - Révisions vérifications intérieures/extérieures durant les leçons pratiques
- Modalités de réservation examen pratique
- Demande de fabrication de votre titre de permis de conduire après obtention et disque A offerts

Prestations Complémentaires :

Evaluation préalable obligatoire selon la loi : 45 € ttc

Leçon de conduite supplémentaire : 55 € ttc

Frais d'accompagnement examen pratique : 55 € ttc

**Merci de nous fournir votre N°NEPH et votre résultat à l'examen de code
pour l'inscription dans notre établissement**

PIECES A FOURNIR AU MOMENT DE LA DEMANDE DE FABRICATION PERMIS :

1. Une ephoto comportant votre photo et votre signature
 - Attention ephoto valable 6 mois et utilisable 1 seule fois
2. Justificatif d'identité de l'élève parmi la liste suivante :
 - Carte d'identité française recto-verso en cours de validité si faite quand vous étiez mineur sinon périmée de moins de 5 ans
 - Passeport français ou européen en cours de validité
 - Titre de séjour en cours de validité ou titre de séjour expiré + récépissé de renouvellement
3. L'un des documents suivants si vous avez entre 17 et 25 ans :
 - Attestation JDC Journée Défense et Citoyenneté
 - Attestation d'exemption à la JDC Journée Défense et Citoyenneté
 - Attestation provisoire en instance de convocation à demander au centre service national
4. Attestation ASSR 2 ou ASR si vous êtes en âge de la passer et jusqu'à 21 ans (si perdue, remplir un justificatif sur l'honneur à télécharger sur notre site internet sous le descriptif de chaque forfait – si vous n'avez passé ni l'ASSR 2 ni l'ASR, contactez-nous)

5. Justificatif de domicile de moins de 6 mois (Facture gaz, électricité, téléphone fixe ou mobile, internet) ou dernier avis d'imposition)

6. Permis catégorie AM (BSR) si vous l'avez obtenu

Si hébergé(e) chez une tierce personne ou chez les parents :

7. Attestation d'hébergement remplie et signée par l'hébergeant dont les nom et prénom doivent être identiques au justificatif de domicile (voir modèle de lettre à télécharger sur notre site internet sous le descriptif de chaque forfait)

8. Justificatif d'identité de l'hébergeant (même choix de document que pour l'élève)

Les leçons de conduite se déroulent du lundi au vendredi 8h à 20h et le samedi de 8h à 15h

HORAIRES OUVERTURES BUREAUX		
Jour	Bureaux de Chalon-Sur-Saône	Bureau de Chagny
Lundi	14h-19h	Fermé
Mardi	10h-12h / 14h-19h	14h-19h
Mercredi	9h-12h / 14h-19h	14h-19h
Jeudi	14h-19h	14h-19h
Vendredi	10h-12h / 14h-19h	14h-19h
Samedi	9h-12h	9h-12h